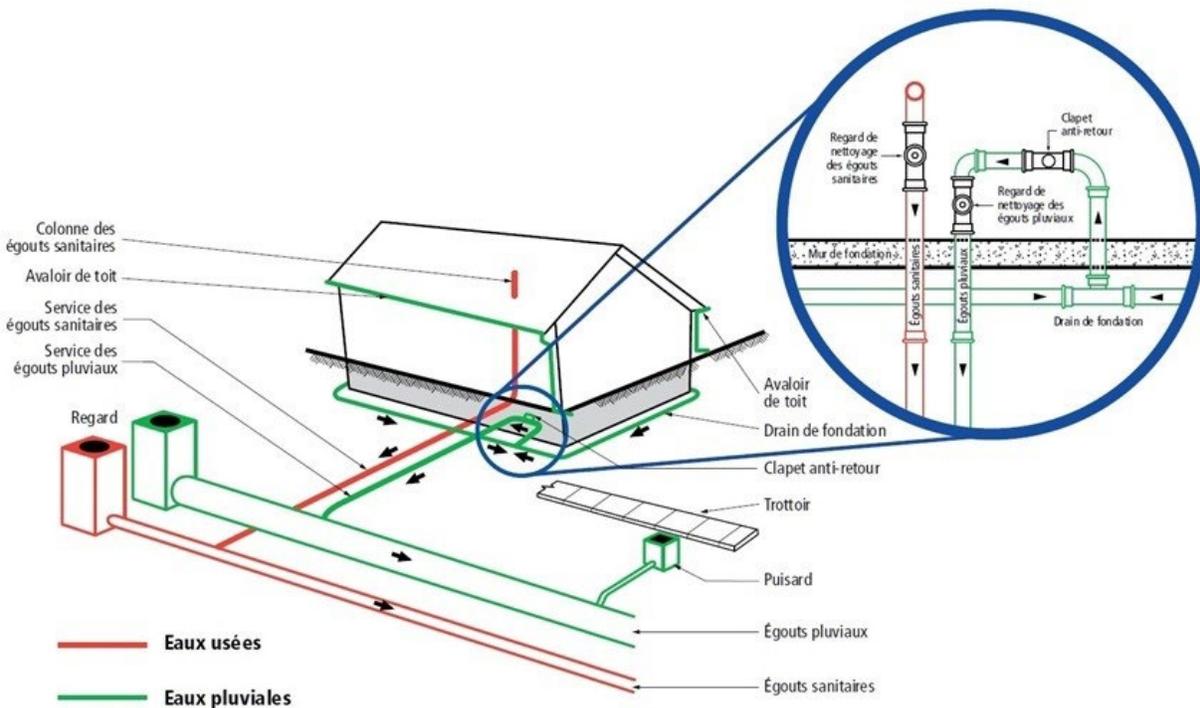


Foire aux questions

Qu'est-ce qu'un dispositif anti-refoulement?

Les dispositifs anti-refoulement empêchent l'eau et les eaux usées d'entrer dans votre résidence en cas de refoulement d'égout. Les méthodes de prévention des refoulements peuvent comprendre l'installation d'une pompe d'assèchement et le remplacement des drains de fondations autour des murs de votre sous-sol ou l'installation d'un clapet anti-retour approuvé sur les conduites d'égout qui relie l'égout sanitaire au réseau de la Ville.



Qu'est-ce qu'un clapet antiretour?

Il s'agit d'un dispositif installé dans les conduites latérales des réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux. Le clapet antiretour comprend un battant qui permet d'empêcher les eaux usées ou les eaux pluviales d'inonder votre habitation lorsque leur niveau augmente dans le réseau d'égouts (ce qui peut le surcharger) en raison du débit des orages ou du ruissellement des eaux de fonte nivale ou du blocage du réseau d'égouts. Dans des conditions normales, le battant est ouvert ou parallèle à la conduite latérale du réseau d'égouts, ce qui permet aux eaux usées de l'habitation de se rendre au réseau d'égouts en passant par la conduite latérale. Lorsque les égouts sont surchargés, les eaux usées ou les eaux pluviales qui entrent dans la conduite latérale du réseau d'égout ont pour effet de fermer le battant ou de le placer

perpendiculairement à la conduite latérale, ce qui empêche les eaux usées ou les eaux pluviales d'inonder l'habitation.

Qu'est-ce qu'un puisard et qu'est-ce qu'une pompe d'assèchement?

Un puisard est un contenant installé sous le plancher du sous-sol et destiné à recueillir l'excédent des eaux de pluie et des eaux souterraines transportées par les drains des fondations ou par le drain périmétrique. On installe la pompe d'assèchement au fond du puisard. En augmentant dans le puisard, le niveau de l'eau active la pompe, qui aspire l'excédent d'eau du puisard et l'évacue dans la conduite de refoulement jusqu'au réseau de gestion des eaux pluviales ou jusqu'à la surface, à l'écart de l'habitation, pour éviter d'inonder le sous-sol.

Qu'est-ce qu'une pompe d'assèchement secondaire?

Il s'agit d'une pompe de secours qui prend la relève lorsque le débit dépasse la capacité de la pompe d'assèchement principale ou que cette pompe tombe en panne. On peut installer la pompe d'assèchement secondaire dans le même puisard que la pompe d'assèchement principale ou dans un puisard distinct selon les dimensions de la seconde pompe et d'après le volume du puisard.

Qu'est-ce qu'une batterie de secours?

La batterie de secours assure une source d'alimentation électrique secondaire. En cas d'interruption du courant ou de panne d'électricité (pendant une tempête), cette batterie permet de s'assurer que la pompe d'assèchement primaire ou secondaire continue de fonctionner.

Qu'est-ce qu'un égout latéral?

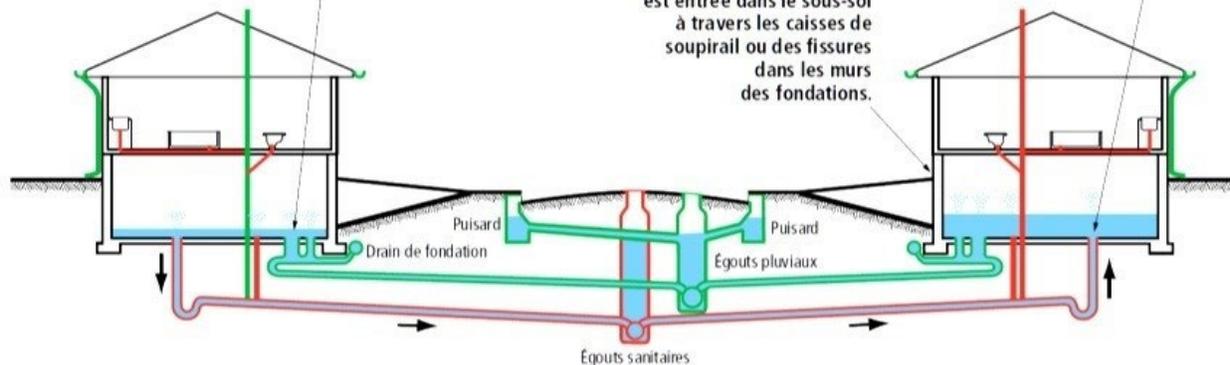
Il s'agit de la conduite qui relie votre maison ou votre entreprise à l'égout collecteur de la rue. Le propriétaire est responsable de la partie qui s'étend de la limite de propriété au bâtiment, et la Ville, de celle qui s'étend de la limite de propriété à l'égout collecteur.

Qu'est-ce qui cause un refoulement d'égout?

Une pluie abondante, la fonte des neiges ou un blocage peuvent faire monter le niveau d'eau dans le réseau d'égouts; c'est ce que l'on appelle une surcharge. Il arrive que cette surcharge fasse refouler l'égout latéral. L'eau pénètre alors dans les bâtiments à partir des drains de sol, des éviers et des toilettes.

Comment l'eau peut-elle entrer chez moi?

Dans certaines maisons, l'eau s'est introduite dans le sous-sol par le regard de nettoyage ou le clapet anti-retour compris dans l'égout pluvial.



Dans certaines maisons, l'eau est entrée par le drain de plancher.

Dans certains cas, l'eau est entrée dans le sous-sol à travers les caisses de soupirail ou des fissures dans les murs des fondations.

Comment savoir si ma résidence comporte un clapet anti-retour?

Les clapets anti-retour sont devenus obligatoires dans les nouvelles constructions en 2004 pour les eaux pluviales, et en 2012 pour les eaux usées (égout sanitaire). Un clapet a aussi été installé dans certaines propriétés plus anciennes.

Si vous n'êtes pas certain que votre propriété est dotée d'un clapet, vérifiez entre le dernier raccordement de la canalisation d'égout et l'endroit où le tuyau sort des fondations. Le dispositif pourrait avoir la forme d'un Y, dont la portion en Y sera raccordée au tuyau, et qui pointe vers le haut. Si le clapet a été installé sur votre terrain, il a probablement été enterré, possiblement à quelques pieds de profondeur.



Pourquoi l'alarme près du clapet anti-retour sonne-t-elle?

Il est possible d'installer une alarme à votre clapet anti-retour, qui sonnera si le clapet s'active et empêche l'eau de refluer dans votre sous-sol. Si vous entendez l'alarme et remarquez que le clapet s'est fermé, cela veut dire que le clapet anti-retour fonctionne

bien. Évitez de prendre une douche, de tirer la chasse ou d'utiliser votre laveuse jusqu'à ce que votre système recommence à fonctionner normalement, car l'excès d'eau ne s'écoulera pas de votre demeure si le clapet est fermé. Vous pourrez utiliser à nouveau l'eau dans votre demeure une fois que l'alarme et le clapet anti-retour seront désactivés.

Dois-je maintenir mon dispositif anti-refoulement?

Entretenez les dispositifs anti-refoulement existants conformément aux directives du fabricant, et ce, régulièrement ou avant une pluie abondante, afin qu'ils ne soient pas obstrués, qu'ils fonctionnent bien et que les bouchons des regards de nettoyage soient bien fixés. Si vous ne connaissez pas l'état du clapet ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer l'entretien requis, vous pouvez demander à un plombier autorisé d'en faire l'inspection.

Pour d'autres conseils sur l'entretien des clapets anti-retour, visionnez des vidéos de [l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques](#).

L'installation d'un dispositif anti-refoulement empêchera-t-elle les refoulements dans mon sous-sol?

S'il est bien installé et entretenu, le dispositif anti-refoulement empêchera l'eau et les eaux usées d'entrer dans votre sous-sol en cas de surcharge des égouts.

En revanche, il n'empêchera pas l'eau de pénétrer dans votre sous-sol si :

- l'infiltration se fait par des fissures dans les murs ou des puits de lumière;
- les drains de fondation ou les pompes d'assèchement ne fonctionnent pas;
- les gouttières débordent et les tuyaux de descente des eaux pluviales sont obstrués;
- le drainage des fondations est mauvais;
- le drainage du terrain est insuffisant;
- l'eau provient de l'intérieur de la maison.

Quelles sont les exigences relatives à l'installation de dispositifs protecteurs sanitaires?

Lignes directrices en matière de conception des réseaux d'égout

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les *Lignes directrices en matière de conception des réseaux d'égout* ou pour en commander un exemplaire, veuillez

envoyer un courriel à la Ville d'Ottawa à StandardsSection@ottawa.ca. Des frais s'appliquent.

Veillez prendre note que les *Lignes directrices en matière de conception des réseaux d'égout* comportent divers renseignements concernant l'installation du clapet anti-retour, notamment les sections suivantes :

- 4.4.5 – Sanitary Backwater Valves (clapets anti-retour d'égout sanitaire)
- 5.7.5 - Service Connection Hydraulics (branchement au service - circuit hydraulique)
- 5.7.7 – Storm Backwater Valves (clapets anti-retour d'égout pluvial)

Documents d'appel d'offres standard pour les contrats à prix unitaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les *Documents d'appel d'offres standard pour les contrats à prix unitaires de la Ville d'Ottawa* ou pour en commander un exemplaire (**service gratuit**), veuillez envoyer un courriel à la Ville d'Ottawa à StandardsSection@ottawa.ca.

Veillez prendre note que les *Documents d'appel d'offres standard pour les contrats à prix unitaires de la Ville d'Ottawa* contiennent des spécifications au sujet des schémas et des matériaux, notamment les schémas suivants :

- S14 – Foundation Drain Backwater Valve Installation (installation d'un clapet anti-retour dans le drain de fondation);
- S14.1 – Sanitary Backwater Valve Installation Type 1 (installation de type 1 d'un clapet anti-retour - égout sanitaire);
- S14.2 – Sanitary Backwater Valve Installation Type 2 (installation de type 2 d'un clapet anti-retour - égout sanitaire);
- S16 – Exterior Foundation Drain Backwater Valve Exterior Retrofit Applications (Exception Basis Only) (demandes de modernisation - extérieur - clapet anti-retour dans le drain de fondation extérieur - exceptions seulement);
- S18 – Typical Depressed Driveway Backwater Valve and Standpipe Detail (détails pour l'installation type d'un clapet anti-retour et du tuyau du réservoir cylindrique dans une allée surbaissée);
- MS-22.15 - Approved Sewer and Miscellaneous Products Listing (S18.2-1 et S18.2-2) (liste approuvée des produits pour égouts et produits divers).

Où puis-je trouver davantage d'information sur les dispositifs anti-refoulement?

- [Guide de prévention des inondations de sous-sols](#) (en anglais seulement), Institut de prévention des sinistres catastrophiques
- [Clapet antirefoulement](#) (animation commentée), Institut de prévention des sinistres catastrophiques
- [Drain de fondation](#) (animation commentée), Institut de prévention des sinistres catastrophiques